

FORUM TRANSFRONTALIER  
ARC JURASSIEN  
LA CHAUX-DE-FONDS

R A P P O R T  
De l'organe de révision  
sur l'exercice 2020

N° 5858-2021

21 mai 2021

A l'assemblée générale  
de l'association  
Forum transfrontalier Arc Jurassien  
2300 La Chaux-de-Fonds

## Rapport de l'organe de révision - contrôle restreint

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association FORUM TRANSFRONTALIER ARC JURASSIEN pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 21 mai 2021



Pierre-Alain Rickli  
Expert-réviseur agréé no 107'152

VIGILIS SA



Dominique Boillat  
Expert-réviseur agréé no 100'028

Responsable de la révision : Pierre-Alain Rickli

Annexes : Comptes annuels

BILANS AUX 31 DECEMBRE

	Exercice	
	2020	2019
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>	<b>27'799.97</b>	<b>14'655.51</b>
BCN	20'596.32	7'006.47
Banque Populaire	7'203.65	7'249.04
Actifs transitoires	0.00	400.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>27'799.97</u></b>	<b><u>14'655.51</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds étrangers</b>	<b>14'550.00</b>	<b>1'750.00</b>
Provision don affecté	12'000.00	0.00
Passifs transitoires	2'550.00	1'750.00
<b>Fonds propres</b>	<b>13'249.97</b>	<b>12'905.51</b>
Capital	12'905.51	18'971.56
Résultat de l'exercice	344.46	-6'066.05
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>27'799.97</u></b>	<b><u>14'655.51</u></b>

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice	
	2020	2019
	CHF	CHF
<b>Produits</b>	<b>30'008.69</b>	<b>10'728.75</b>
Cotisations, contributions	10'375.20	9'608.75
Dons, soutiens	4'360.00	1'120.00
Don Loro	15'000.00	0.00
Autres recettes diverses	273.49	0.00
<b>Charges et frais</b>	<b>-17'664.23</b>	<b>-21'794.80</b>
Frais d'organisation, débats, ateliers	-6'055.70	-6'981.05
Frais comité de pilotage	-1'229.20	-2'329.06
Frais de déplacements	-183.75	-1'971.50
Frais administratifs, bureau, inscriptions	-3'809.93	-2'942.09
Mandats, honoraires tiers	-1'739.35	-1'750.00
Frais de représentation	-25.30	-461.10
Promotion, publicité, film, mises à jour site internet	-4'160.00	-5'360.00
Résultat financier et de change	-461.00	0.00
Dissolution/attr. don affecté LORO	-12'000.00	5'000.00
<b>BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE</b>	<b>344.46</b>	<b>-6'066.05</b>

**ANNEXE AUX COMPTES 2020**  
(selon art. 959c al. 1 et 2 C.O.)

**Principes d'évaluation et principes comptables appliqués**

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

La présentation des comptes respecte les directives du Code des Obligations.

**Détail de certains postes du bilan et du compte de résultat**

<u>Détail des passifs transitoires :</u>	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Honoraires dus	1'750.00	1'750.00
Provision charges sociales	800.00	0.00
	<u>2'550.00</u>	<u>1'750.00</u>

Les comptes n'enregistrent aucune dissolution de réserve latente.

L'association ne fait état d'aucun employé soumis à la LPP

Elle ne possède aucune participation.

Elle n'a contracté aucun crédit-bail.

Elle n'a ni constitué de sûreté en faveur de tiers, ni mis d'actif en gage ou en garantie, ni constitué de réserve de propriété.

Elle ne relève pas d'engagement hors bilan, de procédures juridiques ou autre information pertinente et/ou prescrite par la loi à mentionner.